



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Collège René Descartes  
Châtelleraut



**COLLEGE RENE DESCARTES**

98, Boulevard de Blossac

86100 CHATELLERAULT

05.49.02.50.70

ce.0860984C@ac-poitiers.fr

# PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE 2021-2022

# UNE ORGANISATION ADAPTEE À LA CRISE SANITAIRE

## Un protocole national décliné en 4 niveaux

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter du collège</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter de l'école élémentaire</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur <b>dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en <b>intérieur pour les activités de basse intensité</b> compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			

# L'ORGANISATION AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT

## Les règles sanitaires Communes aux 4



Désinfection renforcée des locaux et des matériels plusieurs fois par jour

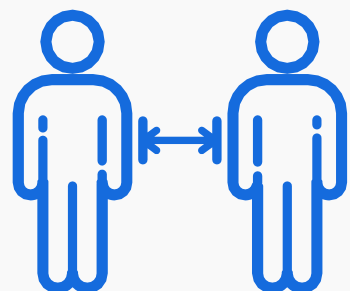


Désinfection des mains avec une solution hydro-alcoolique plusieurs fois par jour  
A l'arrivée au collège, après le passage aux toilettes, avant et après le repas, à l'entrée en classe au minimum.



Port du masque **obligatoire** pour les élèves et les personnels dans les **espaces intérieurs**.

Port du masque **obligatoire** dans les **espaces extérieurs** aux niveaux 3 et 4



Respect d'une distance de **1 mètre** **obligatoirement** entre les personnes tant dans les **espaces extérieurs** que dans les **espaces couverts**

# L'ORGANISATION AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT

## Les règles sanitaires communes aux 4 niveaux



### Aération des locaux renforcée.

- > Avant les cours du matin : 15 mm minimum
- > Aux récréations : 10 mm
- > Pendant la pause méridienne
- > Après les cours : 15 mm minimum

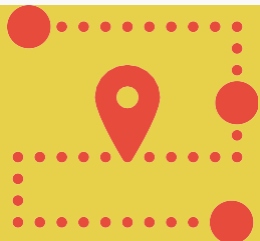
L'aération des classes est de la responsabilité des personnels enseignants. Elle est obligatoire et contribue à freiner la propagation du virus.



**Le repas des élèves sera organisé par groupe de table fixe d'une même classe obligatoirement.**



# LA GESTION DES CAS POSITIFS OU CAS CONTACTS



## le tracing contact



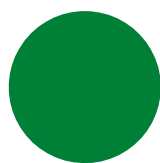
Dès la connaissance d'un cas positif dans la classe, le protocole de tracing contact se met en place :

- > Repérage des élèves qui ont été en contact avec le cas positif sans masque (groupe repas)
- > Le cas positif doit respecter une **période d'isolement de 7 jours**.
- > Le cas contact non vacciné doit respecter une **période d'isolement de 7 jours**. Il doit se faire tester immédiatement puis après 7 jours par un test PCR ou antigénique.
- > Le cas contact vacciné peut revenir le lendemain à condition de présenter une attestation de vaccination et un test PCR ou antigénique négatif.



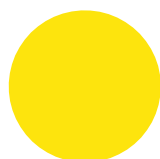
**Nous ne pouvons pas connaître le statut vaccinal des élèves. Les familles pourront transmettre l'attestation de vaccination mais l'autorisation de retour en classe sera vérifiée par la CPAM ou l'ARS.**

# LA GESTION SELON LES NIVEAUX DE LA SITUATION



## Niveau 1

>>> Fonctionnement quasi-normal



## Niveau 2

>>> Limitation des brassages par niveau.

>>> Respect d'une distance physique de 2 m en EPS



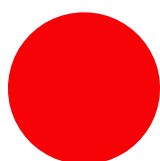
## Niveau 3

>>> Port du masque obligatoire en extérieur

>>> Sectorisation de la cour de récréation avec 2 entrées distinctes

>>> Mise en place d'une classe, une salle + salles spécialisées

>>> Activités en EPS réduites en intérieur



## Niveau 4

>>> Port du masque obligatoire en extérieur

>>> Sectorisation de la cour de récréation avec 2 entrées distinctes

>>> Mise en place de l'**hybridation** pour les élèves de 4ème et de 3ème avec une semaine en présentiel (50 %) et une semaine en distanciel (50 %) :

- **Semaine A**

- **Groupe A : Lundi mercredi Vendredi**

- **Groupe B : Mardi Jeudi**

- **Semaine B**

- **Groupe A : Mardi Jeudi**

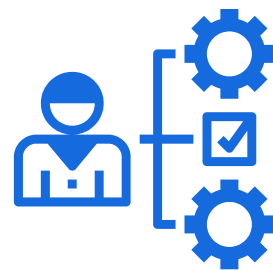
- **Groupe B : Lundi mercredi Vendredi**

>>> Les élèves de 6ème et de 5ème suivent les cours en présentiel

>>> Application complète une classe = une salle

>>> Activités en EPS interdites en intérieur

# L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



Une organisation centralisée autour de l'application Pronote en utilisant la connexion educonnet sous <http://ent.ac-poitiers.fr>



Élève et parent (responsable légal)



- **SUIVI DE LA SCOLARITE DES ELEVES CAS POSITIFS OU CAS CONTACTS :**  
Les professeurs déposeront les contenus des cours sur Pronote afin que les élèves isolés puissent suivre le cours à distance  
Les élèves pourront déposer les activités à faire directement sur Pronote  
Les élèves pourront poser des questions directement via Pronote
- **SUIVI DE LA SCOLARITE DES ELEVES DE 4EME OU DE 3EME PENDANT LE NIVEAU 4 :**  
Les professeurs déposeront les contenus et activités que les élèves auront à réaliser durant la semaine  
Ces activités seront corrigées la semaine suivante lorsque l'élève viendra en classe  
Les professeurs pourront proposer des cours en visioconférence via l'application " ma classe à la maison". Cette règle est laissée au choix des professeurs.
- **AIDE POUR LES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES**  
Vous ne disposez pas d'équipements informatiques, le collège, via le département de la Vienne, peut mettre à disposition un ordinateur ou une tablette. N'hésitez pas à nous contacter.
- **UNE FORMATION A L'UTILISATION DES FONCTIONNALITES DE PRONOTE :**  
Une formation sera proposée dès le début de l'année à tous les élèves.
- **UNE FORMATION A DESTINATION DES PARENTS D'ELEVE**

Une formation sera proposée aux parents d'élèves pour découvrir le fonctionnement de Pronote